

Sens de l'anonymat

L'anonymat est la base spirituelle de notre programme et il nous rappelle que les principes doivent toujours être placés au-dessus des personnalités. Cela signifie que l'association OA elle-même n'est pas anonyme, mais que ses membres le sont. Cette règle n'admet aucune exception. Tout en faisant connaître les OA, nous ne devons jamais briser la règle de l'anonymat personnel dans les journaux, à la radio, à la télévision, dans un film ou dans tout autre média de communication. Lorsque nous laissons de ces médias montrer les traits de notre visage, nous violons le principe de l'anonymat, même si nous ne révélons que notre prénom ou même si nous cachons notre nom tout entier. (*lecture tirée de la brochure U-01*)

Questions de la brochure

Pourquoi les membres OA doivent-ils garder l'anonymat ?

— Chacun a son choix. Moi, je n'ai pas honte de dire que je suis membre OA. J'essaie de conserver tout ce qu'on me partage comme confidentiel.

— Ce qui se passe ici doit rester ici. Dans l'autobus, une femme m'a dit que sa sœur était membre. Et j'ai passé des commentaires sur sa sœur. Pui c'est venu aux oreilles de sa sœur. Elle m'en a voulu longtemps. Elle ne me parle pas encore.

— Ça m'a pris beaucoup de temps à apprendre ce que voulait dire 'les principes au-dessus des personnalités'. On ne peut s'entendre avec tout le monde. Il faut d'abord penser au groupe. Aujourd'hui, je passe par-dessus des petits désagréments et chagrins avec certains membres. Cette phrase-là dans la 12^e Tradition, bien, ça m'a pris bien du temps pour la comprendre.

— Une nouvelle membre croyait faussement qu'elle devait utiliser un alias ou changer de nom pour respecter l'anonymat. Elle a aussi appris que ce que nous faisons en dehors du meeting comme travail, statut social, etc., n'a pas son importance ici.

— Dès le début, ça m'a fatigué. Nous pouvons nous nommer en donnant notre nom au complet. J'ai même écrit mon nom au complet sur la feuille d'appels contact. Aussi je me dois de respecter les désirs des autres.

Est-ce qu'on peut parler du partage d'une autre personne ? Je vais me renseigner. Je ne le fais pas habituellement. J'ai déjà demandé la permission à une membre qui nous a livré son témoignage.

Elle a accepté pour une personne à qui je voulais livrer le message et le l'ai partagé mais sans résultat immédiat.

— Si je ne révèle pas le nom de qui ce soit et que je ne puis identifier la personne par des descriptions ou des particularités, je crois qu'il n'y a pas de problème. Ce qu'il y a de mieux, c'est de laisser la personne partagée elle-même en les mettant en contact si ça va pour les deux.

— Je leur dis, je brise mon anonymat à certains qui ont le problème de grosseur. Et ça semble les frustrer de leur dire que nous avons une solution. Ils ne veulent pas faire le 'move'.

Que signifie le principe de l'anonymat dans notre vie quotidienne ? Est-il possible de déroger à ce principe sans violer les traditions OA ?

— Essayer d'expliquer à un membre qui ne vient pas ou plus au OA, c'est 'totché' (*touchy : voilà qui est délicat*). C'est déjà difficile pour toutes les personnes qui sont là de s'entendre sur ce qui s'est dit. Je préfère répondre à ceux ou à celles qui me pose des questions sur ce qui s'est passé, de revenir plutôt ou d'assister aux réunions du groupe.

— Je rencontre des membres OA dans d'autres fraternités et je fais semblant de ne pas les connaître pour ne pas révéler leur appartenance. De même dans un centre d'achats, lorsque je suis accompagnée je ne salue pas les membres que je croise pour ne pas avoir à dire à la personne qui m'accompagne une menterie ou à briser l'anonymat. Une fois, j'ai dit que cette personne vient à un groupe dont je fais partie pour me rétablir de la compulsions alimentaire et que nous venons tous là chercher la même affaire.

— Un slogan nous invite à garder ça simple. Ça m'arrive de briser mon anonymat sur les réseaux sociaux en partageant une phrase de nos publications. Je crois que je n'ai jamais dit ouvertement que je suis membre. Le mouvement lui n'est pas anonyme. Je crois que je peux être utile parce que ça fait une 12^e Étape auprès de tant de personnes qui souffrent et qui ont besoin de savoir que pour moi la bouffe ce n'était pas mon problème mais ma solution. Mes excès alimentaires m'ont amené au bord d'un précipice. Un bon membre qui a pris le risque de me parler du mode de vie, m'a aidé à me sortir de ce gouffre. Une chance qu'ils ne sont pas restés cois et m'ont parlé de ce qui leur a sauvé la vie.

— Je m'abstiens de parler à des étrangers. Il m'arrive d'en parler plutôt avec des professionnels de la santé. Et ils me disent que ça ne paraît pas mon problème de compulsions alimentaire. Je leur dis que je souffre aussi d'anorexie et là, les médecins comprennent ce que je leur dis que je vis dans mon quotidien.

Dans mon entourage, la réponse des gens est que nous sommes tous des outremangeurs.

— J'ai rencontré des professionnels de la santé qui ne comprennent pas du tout. Je fais un programme pour les diabétiques et une intervenante m'a dit qu'une personne de plus de 181 kilos (+ de 400 lbs) qui ne sort plus de chez lui et avait besoin d'aide. Je lui ai proposé de laisser à son bureau une brochure pour cette personne. Elle m'a dit d'envoyer plutôt une télécopie (fax). Je crois qu'elle ne voulait pas me revoir.

Dans une série d'articles publiés dans le Lifeline, notre fondatrice Rozanne S. explique l'origine et la raison d'être des traditions onze et douze. Elle répond aussi à certaines questions comme celles-ci : Quand et comment faut-il garder l'anonymat ? À quel moment l'anonymat est-il une question de choix personnel ? Que signifie, pour la qualité de notre rétablissement, l'anonymat en tant que principe spirituel ?

— Que signifie 'principe spirituel' ? L'aspect spirituel est important : un Dieu tel que nous Le concevons pour chacun de nous. Nous n'avons pas à faire de démonstration de nos croyances. Ce n'est pas une secte ici. Les réunions OA ne sont pas intolérantes ou attachées à une doctrine religieuse. Nous sommes libres de croire en une Ps qui est différente ou semblable c'est Ok !

— Les principes spirituels, c'est personnel. C'est adapté à chacun. Pour moi les émotions, je relie ça au principe spirituel.

— Les principes spirituels, c'est toujours un cadeau drôlement emballé. Dieu se manifeste dans chacune de nos vies. Sa présence est continue et dans l'anonymat nous reconnaissons que c'est Lui le maître d'œuvre, le metteur en scène. Et ça me garde humble que ce soit ma Ps qui gouverne et me guide dans mon rétablissement et dans mes contacts avec les autres qui ont besoin d'entendre le message OA. Quelquefois, il me demande faire des choses farfelues mais je m'abandonne à Sa direction même si je ne comprends pas le sens de tout ça. Il en est de même avec l'anonymat. Merci pour ces présents et gratifications.



Ne confondons pas anonymat et secret. Donner son nom de famille pour faciliter le fonctionnement d'un groupe ou celui d'un Intergroupe, ce n'est pas enfreindre l'anonymat. Nous savons bien que d'avoir le nom complet d'un membre simplifie les choses lorsqu'il s'agit de le contacter, dans le contexte des services ou même pour lui offrir de l'aide, en cas de besoin. Par tous les moyens, nous évitons de parler des autres. Cependant, si nous savons que quelqu'un a besoin de secours, nous pouvons très bien suggérer à d'autres membres de s'en occuper. La seule préoccupation à prendre est de ne pas faire allusion à des détails qui identifieraient cette personne. Par exemple, nous pouvons très bien dire à un membre : « J'ai l'impression que Pierre ne va pas très bien ces temps-ci. L'appelleras-tu ? » Ce n'est pas violer l'anonymat, c'est faire une Douzième Étape.

Les Douze Étapes et les Douze Traditions des Outremangeurs Anonymes, Douzième Tradition, page 240

